

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Automne 2012

POL-1600-21
La politique au Canada et au Québec

Enseignant : Raphaël Crevier
Bureau : A-3765
Téléphone : 514-987-3000 poste 4442
Courriel pol1600a2012@gmail.com
Disponibilité : le mardi de 10 h à 14 h
(sur rendez-vous)

Description

Présentation des facteurs démographiques socioculturels et économiques qui fondent la particularité de la société politique québécoise dans l'ensemble canadien. Étude des forces socioéconomiques (classes, institutions économiques, associations) et politiques (lobbies, partis) qui interviennent sur le pouvoir politique provincial du Québec et, du point de vue du Québec, sur le pouvoir politique fédéral. Cette étude s'articule à l'analyse de l'évolution récente des politiques gouvernementales qui affectent la population québécoise et à celle des idéologies qui servent d'appui à ces politiques ou les contestent. Le cours introduit enfin à la connaissance du fonctionnement de la structure politique (cadres et mécanismes institutionnels) provinciale du Québec et fédérale du Canada. Dans ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les diverses publications gouvernementales, sur supports conventionnels et électroniques.

Objectifs pédagogiques

Le cours est structuré en deux parties : d'abord les cadres sociaux et institutionnels (les éléments qui structurent la politique canadienne et québécoise), ensuite les forces sociales animant la politique au Canada et au Québec (la question identitaire au Québec, les communautés minoritaires [nous étudierons brièvement l'exemple autochtone], les mouvements sociaux et les relations entre les provinces, nous nous attarderons au cas de Terre-Neuve). Deux examens viendront évaluer la connaissance des étudiant[e]s de la matière. Des travaux hebdomadaires vérifieront la lecture des textes. Par ailleurs, les étudiant[e]s sont appelé[e]s à produire deux courtes recherches documentaires.

Calendrier

	Contenu	Échéances
2 octobre	-Présentation du plan de cours -Introduction : balises historiques sur le Canada et le Québec.	

I- Cadres sociaux et institutionnels

A- Portrait général du Canada et du Québec

9 octobre	La construction du territoire canadien.	Questions hebdo <i>Enseignant : Explication du premier travail documentaire</i>
16 octobre	Qui sont les Canadiens? Qui sont les Québécois? : Profil démographique, socioculturel et socioéconomique.	Questions hebdo

B- Cadre constitutionnel et fonctionnement politique

23 octobre	La structure des États : frontières, pouvoirs et juridictions des différents paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, territorial et municipal).	a) Questions hebdo b) Premier travail documentaire
30 octobre	-Structures des gouvernements (législatif et exécutif). -Les fonctions publiques	Questions hebdo <i>Enseignant : remise des questions de l'examen maison</i>
6 novembre	-Parcours constitutionnel. -Questions sur les questions	Questions hebdo

II- Forces sociales

A- Évolution identitaire

13 novembre	-Du Canada français au Québec contemporain et la recomposition identitaire du Canada contemporain	a) Questions hebdo b) Remise de l'examen maison
-------------	---	--

B- Mouvements identitaires et mouvements sociaux

20 novembre	Les Canada, le Québec et les Premières nations.	Questions hebdo <i>Enseignant : Explication du deuxième travail documentaire</i>
27 novembre	Les mouvements sociaux au Québec (des mouvements syndicaux aux nouveaux mouvements sociaux).	Questions hebdo <i>Enseignant : Remise des questions longues</i>

C- Forces et acteurs politiques

4 décembre	a) Les relations interprovinciales; b) Le cas terre-neuvien (Valérie Vézina).	a) Questions hebdo b) Deuxième travail documentaire
11 décembre	a) Les partis politiques au Canada et au Québec : évolution et fonctionnement; b) Conclusion.	Questions hebdo
18 décembre		Examen final

Évaluations proposées

I-Présence en classe

Sur la base des listes signées en classe, les étudiants peuvent aller chercher jusqu'à 10 points de la note finale. Pour obtenir la note maximale, les étudiants devront être présents à au moins 9 des 12 cours du semestre.

Échéance : Hebdomadaire

Pondération : 10 %

II- Questions hebdomadaires

Description : À chaque cour, les étudiant[e]s devront remettre trois (3) questions de leur cru sur l'un des deux textes obligatoires de la semaine. Le travail devra comporter la référence bibliographique du texte et être présenté sur UNE page en vertu des règles de présentation du département (voir le *Guide* proposé par le centre Paolo Freire). Sur dix remises possibles, l'enseignant comptabilisera les sept meilleurs résultats. **Ces questions devront être remises au cours. Dans ce cas particulier, les travaux envoyés par Internet ou déposés au secrétariat ne seront pas acceptés.**

Échéance : hebdomadaire (excluant le 18 décembre, examen final).

Pondération : 10 %

III- Recherche dans la documentation officielle

Description : Les étudiants devront trouver une loi, un rapport officiel ainsi qu'un extrait des débats parlementaires dans les archives. Ces travaux feront l'objet d'une présentation plus précise de la part de l'enseignant deux semaines avant la date de remise de chacun d'eux.

Échéance : 23 octobre et 4 décembre

Pondération : 25 % (10 % et 15 % pour le meilleur)

IV- Examen maison

Période couverte par l'examen : L'examen portera sur la première moitié du semestre.

Description : Le 30 octobre, l'enseignant remettra aux étudiants 6 questions. Les étudiants auront jusqu'au 13 novembre pour répondre à 2 de ces questions en 4 à 6 pages par question (pour un total de 8 à 12 pages).

Échéance : 13 novembre

Pondération : 25 %

IV- Examen final

Période couverte par l'examen : L'examen portera sur les cours de la seconde partie du semestre, du 8 mars au 12 avril.

Description : L'examen final sera composé de deux parties :

a) Les étudiants auront d'abord trente minutes pour répondre à approximativement dix questions à réponses courtes. Cette partie de l'examen se fera à livres fermés.

b) Les étudiants auront ensuite 2 h 30 pour répondre en 5 pages (minimum 4 pages, maximum 6 pages) à double interligne à deux questions à développement. L'enseignant soumettra aux étudiants cinq questions trois semaines (le 27 novembre) avant l'examen. **Deux** questions parmi ces cinq seront choisies au hasard le jour de l'examen. Cette partie de l'examen se fera à livres ouverts.

Échéance : 18 décembre

Pondération : 30 % (questions courtes 7,5/30 et questions longues 22,5/30)

Retard

Pour le PREMIER travail, les étudiants seront pénalisés de 10 % par jour de retard. Les travaux subséquents qui seront remis en retard ne seront pas acceptés et se verront attribuer la note de 0. **TOUTEFOIS** les étudiant[e]s peuvent remettre les travaux après la date prévue à la condition d'en informer l'enseignant par courriel 24 heures avant la date de remise. Ce courriel devra comporter a) la raison du retard b) une date alternative de remise (qui devra être approuvée par l'enseignant). Si l'étudiant[e] ne respecte pas cette nouvelle date, il ou elle obtiendra la note de 0. À défaut de produire le travail à la date initialement prévue ou d'avoir communiqué avec l'enseignant dans les délais prescrits, l'étudiant[e] devra produire des preuves justifiant son incapacité pour que son travail soit accepté.

Précisions méthodologiques

Hormis les examens en classe, les travaux doivent être présentés en vertu des règles de présentations du département de science politique (Times New Roman, 12 points, interligne et demi et marges de 4 cm en haut et à gauche et de 3 cm en bas et à droite). Les étudiants devront aussi **scrupuleusement** respecter les règles méthodologiques sur les citations, notes de bas de page, bibliographie, etc. Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le *Guide de méthodologie en science politique- Premier cycle* en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).

Éléments de bibliographie

- Bauer, Julien, *Le système politique canadien*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1998, 127 pages.
- Bernard, André, *Les institutions politiques au Québec et au Canada*, Montréal : Boréal, 2000, 122 pages.
- Brown, Robert Craig (dir.), *Histoire générale du Canada*, Montréal : Boréal, 1990, 694 pages.
- Dickason, Olive Patricia, *Les Premières Nations du Canada; Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*. Montréal: Les Éditions du Septentrion, 1996, 511 pages
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal : Boréal, coll. « Boréal compact », 1996 (1993), 397 pages.
- Ferretti, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal : Boréal, 1999, 205 pages.
- Gagnon, Alain-G. (dir.) , *Le fédéralisme canadien contemporain*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2006, 559 pages.
- Gouvernement de Canada, Lois constitutionnelles de 1982, <http://www.canlii.org/fr/ca/const/const1982.html> .
- Gouvernement du Canada, Lois constitutionnelles de 1867, <http://www.canlii.org/fr/ca/const/const1867.html> .
- Lemieux, Vincent, *Les partis et leur transformation*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2005, 221 pages.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain ; Tome II : Le Québec depuis 1930*, Montréal : Boréal, coll. « Boréal compact », 1989, 834 pages.
- Morin, Jacques-Yvan et José Woehrling, *Les constitutions du Canada et du Québec : du régime français à nos jours*, Montréal : Thémis, 1994, 2 volumes.
- Pelletier, Réjean et Manon Tremblay, *Le parlementarisme canadien*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2005, 581 pages.
- Tremblay, Manon et Marcel R. Pelletier (dir.), *Le système parlementaire canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, 581 pages.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.